

ATELIER 2 – L'AVOCAT ET LES NEUROSCIENCES

INTERVENANTS



Matthieu Boissavy
Laura Pignatel
Olivier Oullier
Nathalie Przygodzki-Lionet
Edmond-Claude Frety

L'AVOCAT EN 2050 – DE LA SCIENCE À L'ACTION

1 Quel est l'historique des recherches en neurosciences et psychologie judiciaire et quels sont les évolutions prévisibles dans ces matières ?

2 Est-ce que les nouvelles technologies peuvent apporter plus d'équité dans les processus décisionnels en matière judiciaire ?

3 Qu'est-ce que nous enseignent les neurosciences dans la construction de la décision judiciaire et dans la compréhension de celle-ci ?

4 Comment les avocats peuvent-ils utiliser les neurosciences dans leur pratique contentieuse ou non contentieuse ?

Votre atelier est terminé

**NOUS VOUS REMERCIONS
DE VOTRE ATTENTION**